

La société « Bien-être86 » est un centre de remise en forme par balnéothérapie implantée dans la région Poitou-Charentes. Elle commercialise également des produits cosmétiques. Sa clientèle se compose de particuliers ainsi que de comités d'entreprises de sociétés de la région qui font profiter à leur personnel des prestations de services de « Bien-être86 ». L'exercice comptable coïncide avec l'année civile, l'activité de l'entreprise est soumise à la TVA au taux normal.

PREMIÈRE PARTIE

La société « Bien-être86 » a réalisé différentes opérations au cours du mois de novembre 2011.

Il vous est demandé de réaliser les travaux suivants :

TRAVAIL 1

1. Préciser la nature des deux réductions apparaissant dans la facture de L'ANNEXE A. Indiquer dans quelles conditions elles sont respectivement accordées.
2. Compléter la facture n° 189 de L'ANNEXE A.
3. Enregistrer au journal de la société « Bien-être86 » la facture n° 189 ainsi que les pièces comptables de L'ANNEXE 1.
4. Sur L'ANNEXE B :
 - a) procéder à la mise à jour du compte « Client Ets Dupuis » ;
 - b) calculer le solde
5. Quelle est la signification du solde du client vis-à-vis de la société « Bien-être86 » à la date du 15 novembre 2011 ?

TRAVAIL 2

Vous disposez de L'ANNEXE 2 et de L'ANNEXE C à rendre avec la copie.

1. Interpréter le solde du compte 512 Banque à la fin du mois de novembre 2011.
2. Établir l'état de rapprochement bancaire du mois de novembre 2011 (ANNEXE C à rendre avec la copie).
3. Enregistrer dans le journal les écritures de régularisation issues de l'état de rapprochement.

DEUXIÈME PARTIE

À partir des informations relatives aux frais de personnel du mois de novembre 2011 de L'ANNEXE 3, vous répondrez aux questions suivantes :

TRAVAIL 1

1. Quels risques gèrent chacun des organismes sociaux ?
2. Enregistrer au journal les acomptes versés au personnel le 15 novembre 2011 et toutes les opérations relatives à la paie au 30 novembre 2011.
3. Quel est le coût du travail pour l'employeur ? (Indiquer son mode de calcul et préciser son montant).

TROISIÈME PARTIE

Pour répondre à une demande croissante de sa clientèle, la société « Bien-être86 » a fait l'acquisition d'un bain à remous (spa) en février 2011. Pour financer cet investissement, elle a contracté un emprunt auprès du Crédit Agricole.

A partir des informations présentées dans L'ANNEXE 4, il vous est demandé de réaliser les travaux suivants.

TRAVAIL 1

1. Quels sont les éléments qui doivent figurer dans le coût d'acquisition du spa ?
2. Enregistrer au journal de la société « Bien-être86 » la facture d'acquisition du spa n ° 255.
3. Cette immobilisation constitue un actif amortissable. Définir la notion d'amortissement puis citer et définir le principe comptable qui oblige les entreprises à enregistrer des amortissements.
4. Déterminer la base amortissable du spa en justifiant votre réponse.
5. Présenter les deux premières lignes et la dernière du plan d'amortissement du spa (ANNEXE D)
6. Enregistrer au journal l'annuité d'amortissement de l'année 2011.
7. Comptabiliser le déblocage des fonds de l'emprunt, ainsi que l'écriture qui sera enregistrée le 01/03/2012 (justifiez les calculs sur votre copie).

TRAVAIL 2

L'entreprise a cédé une ancienne machine le 30 juin 2011.

Informations concernant l'ancienne machine

- Coût d'acquisition HT le 01/04/2008 : 2000 € (aucune valeur résiduelle prévue pour cette machine).
- Machine amortie sur 5 ans en mode linéaire.
- Prix de cession HT le 30/06/2011 : 800 €
- Règlement au comptant par chèque bancaire n°256895.
- Amortissements cumulés jusqu'au 31/12/2010 : 1 100 €.


1. Enregistrer les écritures liées à cette opération :
 - constatation de la cession
 - dotation complémentaire pour l'année 2011
 - sortie de la machine du patrimoine de l'entreprise.
2. Calculer la plus ou moins-value réalisée sur la cession de la machine.

TRAVAIL 3

Le comptable, très occupé par l'acquisition du spa et son financement, a laissé en suspens certaines opérations lors de l'inventaire que vous trouverez en ANNEXE 5.

1. Présenter l'écriture de régularisation concernant les charges et les produits.
2. Citer et définir le principe comptable qui justifie cet enregistrement comptable.
3. Procéder aux écritures d'inventaire nécessaires relatives à la créance douteuse et au litige avec le salarié.
4. Citer et définir le principe comptable sur lequel est fondée la constatation de ces dépréciations et provisions.

Annexe 1 – Documents comptables

 44 av Allobroges 22200 GUINGAMP		FACTURE N°2011/1235		
		LE 20/11/2011		
		Bien-Être86		
		86100 CHÂTELLERAULT		
REF	DESIGNATION	QTE	P.U.	MONTANT
43 158	Gommage Ultramarin aux algues vertes	20 000	0,7	14 000,00
	TOTAL HT			14 000,00
	Remise 5%			700,00
	NET COMMERCIAL			13 300,00
	Escompte 1,5%			199,50
	NET FINANCIER			13 100,50
	Transport			500,00
TAUX	BASE H.T.	MONTANT	TVA 5,5 %	
		TVA		748,03
5,50%	13 600,50	748,03	TOTAL TTC	14 348,53
NET A PAYER (sous quinzaine)				14 348,53

Date : 28/11/2011

Chèque n° 815 262

Montant : 14 348,53 €

Objet : facture 2011/1235

Date : 29/11/2011

Chèque n° 815 263

Montant : 8 250,00 €

Objet : Avance sur commande de marchandises



Avis de virement


Date : 28/11/2011

Compte Crédité : 102456101245

Montant : 53 500 €

Émetteur : Auchan

Annexe 2 – Relevé de compte du Crédit Agricole

 Crédit Agricole Côtes d'Armor <small>Une relation durable ça change la vie.</small>				BIEN-ETRE86	
Agence	Désignation	N° de compte	Date d'arrêté	86100 Châtellerault	
St Brieuc	RELEVÉ DE COMPTE	102456101245	30/11/2011		
DATE	LIBELLE	VALEUR	DEBIT	CREDIT	SOLDE
01-nov	Solde créditeur			30 502,75	30 502,75
02-nov	Dépôt d'espèces	02-nov		1 700,00	32 202,75
08-nov	Chèque n°815 257	07-nov	19 500,00		12 702,75
08-nov	Virement Mériot	09-nov		8 447,82	21 150,57
13-nov	Prélèvement EDF	13-nov	8 426,97		12 723,60
16-nov	Chèque n°815 259	15-nov	15 426,37		-2 702,77
17-nov	Virement Blanc	19-nov		51 186,63	48 483,86
19-nov	Virement Martin	18-nov	53 217,22		-4 733,36
22-nov	Chèque n°815 260	23-nov	1 299,00		-6 032,36
24-nov	Dépôt d'espèces	24-nov		31 000,00	24 967,64
25-nov	Remboursement d'emprunt (dont intérêts 500 €)	25-nov	6 180,00		18 787,64
26-nov	Frais de tenue de compte (dont TVA 31,09 €)	26-nov	189,70		18 597,94
27-nov	Chèque n°815 261	28-nov	58 500,00		-39 902,06
28-nov	Intérêts des placements financiers (VMP)	28-nov		12 640,00	-27 262,06
30-nov	Virement Auchan	28-nov		53 500,00	26 237,94

Les sommes inscrites sur le relevé du Crédit Agricole sont réputées exactes.

Compte 512 – Banque

Dates	Libellés	Sommes		Soldes	
		Débit	Crédit	Montant	Sens
01-nov	Solde			32 202,75	D
04-nov	Chèque n° 815 257		19 500,00	12 702,75	D
08-nov	Virement client Mériot	8 447,82		21 150,57	D
12-nov	Chèque n° 815 258		21 320,00	-169,43	C
15-nov	Chèque n° 815 259		15 426,37	-15 595,80	C
17-nov	Virement client Blanc	51 168,63		35 572,83	D
20-nov	Virement fournisseur Martin		53 217,22	-17 644,39	C
24-nov	Dépôt d'espèces	31 000,00		13 355,61	D
25-nov	Chèque n° 815 261		58 500,00	-45 144,39	C
28-nov	Chèque n° 815 262		14 348,53	-59 492,92	C
29-nov	Chèque n° 815 263		8 250,00	-67 742,92	C
30-nov	Virement client Auchan	53 500,00		-14 242,92	C

Annexe 3 – Informations relatives aux frais de personnel de novembre 2011 (en €)

Salaires bruts	Cotisations salariales			Cotisations patronales		
	URSSAF	Pôle emploi	Caisse de retraite	URSSAF	Pôle emploi	Caisse de retraite
134 281,67	20 813,66	3 222,76	5 102,70	38 941,68	5 505,55	9 668,28

Autres informations :

- acomptes versés au personnel le 15/11/2011 : 13 000,00 € ;
- les salaires sont réglés au personnel par virement le premier jour du mois suivant : les salaires de novembre 2011 sont payés début décembre 2011 ;
- le règlement des cotisations sociales intervient le mois suivant : les cotisations de novembre 2011 sont réglées courant décembre 2011.

Annexe 4 – Informations sur l'acquisition du spa et sur son financement

1) Renseignements concernant l'acquisition de l'immobilisation

Société VERDIER 86130 JAUNAY CLAN		DOIT : SA BIEN-ÊTRE 86 86100 CHÂTELLERAULT	
Facture n ° 255		Le 10 février 2011	
- Installation d'un spa (bain hydromassant et bouillonnant en céramique bleu azur 10 places) Réf 5681-		38 500,00	
Remise 5 %		1 925,00	
Frais d'installation et de mise en service		2 700,00	
Montant net HT		39 275,00	
TVA à 19.6 %		7 697,90	
Montant TTC		46 972,90	
Acompte versé le 15/01/2011		2 000,00	
Total à payer		44 972,90	
Règlement à 30 jours			

Le spa est mis en service le 18 février 2011 et sera amorti selon le système linéaire. Sa durée d'utilisation est de 8 ans. La société « Bien-être86 » estime la valeur résiduelle du spa en fin d'utilisation à 3 000,00 €.

2) Renseignements concernant l'emprunt souscrit auprès de la banque CA

Caractéristiques de l'emprunt :

Date de virement des fonds : le 1^{er} mars 2011

Montant du capital emprunté : 40 000,00 €

1^{ère} échéance : 01/03/2012

Taux d'intérêt annuel : 5,5 %

Durée de l'emprunt : 8 ans

Annexe 5 - Informations relatives aux opérations d'inventaire

Régularisation de charges et de produits

Une prime d'assurance annuelle de 2 545,00 € et se rapportant à la période du 1/10/2011 au 30/09/2012 a été payée et comptabilisée le 1/10/2011.

Dépréciations et provisions

a) Le client douteux « les établissements Touret » se révèle insolvable. Le montant de la créance TTC de 1 853,80 € a fait l'objet d'une dépréciation pour un montant de 620,00 € au 31 décembre 2010.

b) Un salarié de la société « Bien-être86 » l'a assignée devant le conseil de prud'hommes pour licenciement abusif le 7 juillet 2011 et lui réclame la somme de 7 000,00 €. L'avocat estime le risque probable d'indemnisation à 6 000,00 €.

Annexe A – Facture de vente (à rendre avec la copie)

Renseignements complémentaires :

- 1) Le client Dupuis règlera la facture sous huit jours.
- 2) Les « Exfoliants corps » sont des produits cosmétiques vendus par la société « Bien-être86 ».

SA BIEN-ÊTRE 86			
86100 CHÂTELLERAULT			
		doit : Etablissements DUPUIS Route d'Antran 86100 CHÂTELLERAULT	
Le 15 novembre 2011			
Facture n°189			
Désignation	Quantité	Prix Unitaire	Montant
Forfait « Anticellulite 5 jours »	15	329,00	
Soins remodelant	18	60,00	
Exfoliant Corps	20	18,00	
Total HT			
Remise 2%			
Net commercial HT			
Escompte 1 %			
Net financier HT			
TVA à 19,60 %			
Montant TTC à payer			

Annexe B – Compte 411104 – Etablissements Dupuis (à rendre avec la copie)
(en €)

Date écriture	Libellé de l'écriture	Montant débit	Montant crédit
01/01/2011	À nouveau	32 715,40	
15/01/2011	Facture n ° 95	3 959,96	
31/01/2011	Règlement par chèque CATP n° 215413		32 715,40
31/03/2011	Règlement par chèque n ° 216420		3 959,96
10/04/2011	Facture n ° 101	1 527,49	
25/04/2011	Facture n ° 117	917,78	
31/05/2011	Règlement par chèque CATP n ° 217103		2 445,27
10/05/2011	Facture n ° 145	1 208,47	
18/07/2011	Retour de marchandises. Avoir n ° 215		260,63
31/08/2011	Règlement par chèque LCL n°214872		947,84
15/09/2011	Facture n ° 120	5 204,20	
.....		
□□□□□□	Solde au 15/11/11		

Annexe C – État de rapprochement (à rendre avec la copie)

Compte 512			Relevé bancaire		
Opérations	Débit	Crédit	Opérations	Débit	Crédit
Total			Total		

Annexe D – Plan d’amortissement du SPA (à rendre avec la copie)

Nature de l’immobilisation : SPA		Mode d’amortissement :		
Coût d’acquisition :		Date de mise en service :		
Années	Base de calcul	Amortissement	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette
2011				
2012				

2019				